



UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

Magazine
10^{ème} édition ■ Juin 2021

RETRO 2020

- **PREVENIR LES CONFLITS**
- **CONTRIBUER A LA RESOLUTION PACIFIQUE DES CRISES**
- **CONSOLIDER LA PAIX**

LA MISE EN ŒUVRE DU MANDAT DE L'UNOCA DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19





édito 03

BONS OFFICES, DIPLOMATIE PREVENTIVE ET MEDIATION 4

CAMEROUN : poursuite du plaidoyer pour la paix dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest

CONGO : visite du Chef de l'UNOCA à quelques mois de la présidentielle du 21 mars 2021

GABON : l'UNOCA salue la promotion de la participation des femmes dans la gouvernance

COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS REGIONALES, SOUS-REGIONALES, INTER GOUVERNEMENTALES ET LA SOCIETE CIVILE 6

Soutien de l'UNOCA à la Coalition des organisations de la société civile pour la paix

CEEAC - UNOCA : mobilisation pour des élections pacifiques au Cameroun

RCA : la CEEAC et l'UNOCA rappellent l'importance des élections dans la consolidation de la paix

Sommet de la CEEAC : les Chefs d'Etat veulent accélérer le développement et l'intégration régionale

Prévention des conflits et résolution pacifique des crises : les atouts de la Commission de la CEEAC

COORDINATION DE L'ACTION DES NATIONS UNIES DANS LA SOUS-REGION 10

ONU/Afrique de l'Ouest : M. Fall à la trente-cinquième réunion des chefs de missions de paix

UNOCA - UNOWAS : une coopération dynamique pour la paix dans les espaces CEEAC et CEDEAO



12 SOUTIEN AUX EFFORTS DE LUTTE CONTRE LES GROUPES TERRORISTES ET L'INSÉCURITÉ MARITIME

Golfe de Guinée : l'UNOCA et l'UNOWAS contre la piraterie et les vols à mains armées en mer

Boko Haram : enjeux et défis de la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation du bassin du lac Tchad

13 PROMOTION DE LA PAIX ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

CAMEROUN - TCHAD : les acteurs électoraux face aux défis liés aux discours de haine

Protection des journalistes lors des reportages dans les zones de conflit

Les Forces armées gabonaises pour une coopération forte et dynamique avec l'UNOCA

L'UNOCA pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes

16 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE (UNSA-C)

L'ONU soutient la lutte contre la COVID-19 et la promotion des élections pacifiques

18 RIPOSTE CONTRE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Des nouvelles façons de faire et de vivre

Aux côtés du PAYNCOP pour la protection des jeunes et des femmes en milieu carcéral

COVID-19 - Gabon : l'ONU soutient les populations vulnérables

Afrique centrale : appel à un cessez-le-feu général pour remporter la guerre contre la COVID-19

A. Guterres : « Mettons un terme au fléau de la guerre et luttons contre la maladie qui ravage notre monde »

COVID-19 : l'Afrique centrale adopte une stratégie commune de riposte



Une publication de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique

Conception - Rédaction - Coordination éditoriale :
Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique

Suivi de la production - Administration
Sampérode Mba Allogho & Axelle Dzinkongo

Mise en page & Impression :
Smart Graphics - 500 exemplaires

Contact éditorial

BP : 23773 Libreville, Gabon
ouendji@un.org - piounoca@un.org
<http://unoca.unmissions.org>
[facebook.com/unoca.onu](https://www.facebook.com/unoca.onu)
twitter.com/UNOCA_NEWS

L'Afrique centrale, la diplomatie préventive et la COVID-19

Créé le 1^{er} janvier 2011, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a été officiellement inauguré à Libreville (Gabon) le 02 mars 2011. Sa mise en place traduit la volonté de l'ONU et des organisations régionales et sous-régionales, en particulier la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), d'œuvrer de manière concertée pour promouvoir la paix et le développement durable de la sous-région afin de favoriser l'intégration dans cet espace géographique confronté à des crises politiques récurrentes et à plusieurs défis transfrontaliers. Son mandat a été structuré en tenant compte de ces enjeux. Le document fondateur en la matière (lettre du 11 décembre 2009 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général des Nations Unies), a connu des évolutions significatives qui renforcent le rôle du Bureau dans un contexte marqué par l'apparition de nouvelles formes de menace à la paix et à la sécurité.

En 2020, la crise sanitaire mondiale déclenchée par le nouveau coronavirus (COVID-19) a particulièrement retenu l'attention. Comme l'a dit le Secrétaire général des Nations Unies dans son message à l'occasion de la Journée internationale de la paix célébrée le 21 septembre, on est en présence d'un « virus mortel qui provoque d'indicibles souffrances, détruit les moyens de subsistance, contribue aux tensions internationales et exacerbe les menaces préexistantes, redoutables, qui pèsent sur la paix et la sécurité ». Dans cet environnement difficile et singulier, l'UNOCA a amplement relayé l'appel au cessez-le-feu lancé le 23 mars 2020 par M. António Guterres, et visant à faire taire les armes afin de protéger les populations et, le cas échéant, leur apporter l'assistance nécessaire. Son représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a du reste indiqué à plusieurs reprises qu'il s'agit d'un combat commun, car la COVID-19 « n'épargne ni les belligérants, ni les populations civiles, ni les dirigeants politiques ».

C'est une cause qui nous interpelle tous. Elle a été heureusement entendue par certains, même si on aurait souhaité que son impact soit à la hauteur des attentes et des enjeux. Car le cessez-le-feu apparaît, en définitive, comme un acte crucial « de nature à créer ou à rétablir la confiance entre les parties et à favoriser un environnement propice au règlement pacifique des différends ». Le Secrétaire général des Nations Unies rappelle qu'il permet de « reprendre le dialogue et [de] donner une chance à la diplomatie ». Au-delà du plaidoyer sur ce front, l'UNOCA n'a ménagé aucun effort pour soutenir les actions orientées vers la prévention ou la lutte contre la COVID-19. Il a particulièrement mis en avant l'urgence de la prise en compte des couches les plus vulnérables. La famille de l'ONU au Gabon et en Afrique centrale s'est en effet montrée très proche des populations dans ces moments de grande détresse.

Dans certains cas, l'UNOCA a apporté un appui considérable aux ONG engagées dans des campagnes de sensibilisation sur les dispositifs mis en place par les Gouvernements de la sous-région et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour faire face à ce fléau. Ces campagnes, également menées dans les milieux carcéraux, étaient essentiellement centrées sur l'importance des mesures barrières, notamment le lavage régulier des mains à l'eau coulante et au savon ou à l'aide du gel hydroalcoolique, la distanciation physique et le port du masque.

En 2020, la crise sanitaire mondiale déclenchée par le nouveau coronavirus (COVID-19) a particulièrement retenu l'attention. On est confronté à un « virus mortel qui provoque d'indicibles souffrances, détruit les moyens de subsistance, contribue aux tensions internationales et exacerbe les menaces préexistantes, redoutables, qui pèsent sur la paix et la sécurité »

Les détails sur les efforts déployés dans ce domaine sont consignés dans ce magazine. Ici, on notera aussi que, malgré la COVID-19, l'UNOCA, comme d'autres institutions, a su faire preuve de créativité et de résilience pour continuer à mettre en œuvre son mandat, y compris les bons offices en rapport avec les processus électoraux. Le Bureau était présent dans plusieurs autres chantiers majeurs, mobilisant parfois des moyens spéciaux pour opérer des missions sur le terrain - au

moment où les voyages ou les déplacements internationaux constituent une véritable gageure : prévention des conflits ; consolidation de la paix ; appui à la CEEAC et renforcement de ses capacités dans le contexte de sa transformation en Commission ; densification des partenariats avec la société civile et assistance à ses réseaux sous-régionaux ; contribution à la lutte contre Boko Haram et l'Armée de résistance du seigneur (LRA) ainsi que l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée et les changements climatiques, entre autres.

Ce retro 2020 propose les grandes lignes de ce qui a pu être accompli durant l'année écoulée. Et comme en 2019, nous avons privilégié une approche thématique par rapport à la démarche chronologique qui structurerait les précédentes éditions. Dans cette logique, sept parties constituent l'ossature du magazine : Bons offices, diplomatie préventive et médiation (les pays traités ici sont énoncés par ordre alphabétique) ; Collaboration avec les organisations sous-régionales, régionales, intergouvernementales et la société civile ; Coordination de l'action des Nations Unies dans la sous-région et au-delà ; Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ; Soutien aux efforts de lutte contre les groupes terroristes et l'insécurité maritime ; Promotion de la paix et renforcement des capacités ; Riposte contre la COVID-19. Nous avons ajouté cette dernière rubrique pour tenir compte de l'actualité et pour poursuivre les débats sur les questions que suscite cette pandémie - considérée non seulement comme une « opportunité pour une résolution durable des conflits armés en Afrique centrale » mais aussi comme « une conjoncture pouvant favoriser leur aggravation ».

Nous vous souhaitons bonne lecture de cette nouvelle revue annuelle, et vous remercions pour l'intérêt et l'attention que vous ne cessez d'accorder aux activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale./.

Par **Norbert N. Ouendji**
Responsable de l'Unité de la Communication
stratégique et de l'Information publique



L'UNOCA couvre les pays de la CEEAC : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, et Tchad. Tous ces Etats sont également membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSC), dont l'UNOCA assure le Secrétariat. Ils se réunissent au niveau ministériel deux fois par an pour dresser un état de la situation géopolitique en Afrique centrale et faire un rapport sur les programmes de désarmement et de limitation des armes dans la sous-région. En raison de la COVID-19, une seule session (50^e) dudit Comité a eu lieu l'année dernière. Elle a été organisée virtuellement par la Guinée équatoriale en décembre 2020. A la demande du pays hôte, l'UNOCA avait déployé une équipe à Malabo pour un appui technique et opérationnel afin de garantir la réussite de cet événement.



CAMEROUN : poursuite du plaidoyer pour la paix dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest



© Présidence de la République du Cameroun

Durant l'année 2020, le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a poursuivi son plaidoyer pour un règlement pacifique de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Cette question a occupé une place importante dans ses échanges avec les autorités compétentes et toutes les autres parties prenantes. Lors d'une audience avec le Président Paul Biya le **13 mai 2020** à Yaoundé (photo), il a réitéré la disponibilité de l'ONU à continuer d'œuvrer aux côtés du Gouvernement et du peuple camerounais pour accompagner leurs efforts de consolidation de la stabilité et de la cohésion sociale, ainsi que de promotion du développement socio-économique au bénéfice des populations.

Au cours de cette visite qui intervenait quelques mois après la survenance de la pandémie de la COVID-19, le Représentant spécial avait aussi eu

une séance de travail avec plusieurs autres personnalités et partenaires internationaux clés du Cameroun, avant de regagner Libreville le 14 mai 2020 à bord d'un vol spécial des Nations Unies.

Enjeux sécuritaires

Il s'était de nouveau rendu à Yaoundé le **20 juillet 2020** puis du **31 octobre au 7 novembre 2020**. Il y a été reçu en audience par le Premier Ministre, M. Joseph Dion Ngute, le Ministre des Relations extérieures, M. Lejeune Mbella Mbella, et le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence, M. Ferdinand Ngoh Ngoh. Il y avait également rencontré des représentants des partis politiques (pouvoir et opposition), de la société civile et des confessions religieuses ainsi que des membres du corps diplomatique et l'équipe de pays des Nations Unies. Au-delà des questions d'ordre politique, les enjeux sécuritaires avaient meublé leurs discussions, compte tenu du contexte

marqué par le massacre de Kumba (Sud-Ouest) où, le 24 octobre 2020, des hommes armés avaient pris d'assaut une école privée, tuant sept enfants. Le Représentant spécial a, une fois de plus, condamné les violences contre les populations civiles, y compris celles visant les élèves et les enseignants ainsi que les religieux. Il en a profité pour réitérer l'appel du Secrétaire général des Nations Unies à toutes les parties concernées pour qu'elles renoncent à la violence, fassent taire les armes.

Dans le cadre de la présentation aux membres du Conseil de sécurité du 19^e rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités de l'UNOCA, le **9 décembre 2020**, M. Fall a appelé tous les acteurs à rester engagés en faveur d'un dialogue constructif pour mettre fin à la crise dans les deux régions (Nord-Ouest/Sud-Ouest) et construire une paix et un développement durables ■

EN BREF

- En visite de travail à Kigali du **27 au 31 janvier 2020** dans le cadre de ses bons offices en appui à la paix, la sécurité et l'intégration régionale en Afrique centrale, le Représentant spécial a participé à la cérémonie d'échanges de vœux entre le Chef d'Etat rwandais, M. Paul Kagame, et le corps diplomatique le **29 janvier 2020**, au Kigali Convention Centre. Il a été par ailleurs reçu en audience par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Vincent Biruta, et le Ministre de la Défense, Major-général Albert Murasira. Le Représentant spécial a exprimé sa satisfaction par rapport à la forte implication du Rwanda dans la promotion de la paix et la sécurité régionales. M. Fall a aussi rencontré des représentants du corps diplomatique et du système des Nations Unies basés au Rwanda, avec lesquels il a évoqué la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA dans le domaine de la prévention des conflits en Afrique centrale et la coopération entre les entités onusiennes dans la sous-région.
- Le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a été reçu en audience le **25 août 2020** à Libreville par le nouveau Ministre gabonais des Affaires étrangères, M. Pacôme Moubelet Boubeya. Le **30 septembre 2020**, il a aussi rencontré le Ministre gabonais de la Défense nationale, M. Michael Moussa Adamo. Ces visites de courtoisie et de prise de contact ont permis d'évoquer des questions d'intérêt commun, y compris la situation socio-politique et sécuritaire en Afrique centrale et la pandémie de la COVID-19. La coopération entre l'ONU et le Gabon en matière de paix dans la sous-région a aussi été abordée. Le Chef de l'UNOCA a salué le rôle du Gabon dans ce domaine, notamment à travers ses contributions à la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA au sein de laquelle il dispose d'un contingent.

CONGO : visite du Chef de l'UNOCA à quelques mois de la présidentielle du 21 mars 2021

© Présidence République du Congo

Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, était à Brazzaville du **14 au 19 novembre 2020**. Il y a été reçu en audience par le Président Denis Sassou Nguesso (photo). Le Chef de l'Etat congolais et le Représentant spécial ont échangé sur le contexte politique et socio-économique dans le pays, à quelques mois de l'élection présidentielle du 21 mars 2021. Ils ont également abordé la situation générale en Afrique centrale, au moment où M. Sassou Nguesso s'apprêtait à assumer la présidence en exercice de la CEEAC. Dans ce chapitre, l'environnement

politico-sécuritaire en République centrafricaine a fait l'objet d'une attention particulière.

Privilégier l'intérêt national

Au cours de son séjour, M. Fall a également été reçu en audience par le Ministre des Affaires étrangères, M. Jean-Claude Gakosso, et par d'autres représentants des institutions de la République, tels que le Haut-Commissaire à la réinsertion des ex-combattants, le Président du Sénat et le Secrétaire permanent du Conseil national du dialogue. Il a aussi rencontré

des membres des partis politiques de la majorité et de l'opposition, des organisations de la société civile, du corps diplomatique et de l'équipe de pays des Nations Unies.

Cette visite s'est déroulée quelques jours avant le démarrage, le 25 novembre 2020, de la concertation politique de Madingou (Sud du pays). Le Chef de l'UNOCA a salué cette initiative et en a profité pour appeler tous les acteurs à privilégier l'intérêt national afin de garantir des élections libres, transparentes et apaisées en 2021 ■

GABON : l'UNOCA salue la promotion de la participation des femmes dans la gouvernance

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a été reçu en audience le **6 octobre 2020** par la Première Ministre gabonaise, Mme Rose Christiane Ossouka Raounda (photo). Les deux personnalités ont échangé sur la situation politique et sécuritaire dans la sous-région, en insistant sur la République centrafricaine et les défis liés à la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Ils ont évoqué plusieurs autres sujets d'intérêt commun en rapport avec l'actualité nationale. Dans ce cadre, le Chef de l'UNOCA a salué le rôle du Gabon dans l'aboutissement de la réforme de la CEEAC ainsi que ses efforts en matière de lutte contre la COVID-19, de protection des droits humains et de promotion de la participation politique des femmes. A ce propos, M. Fall a souligné que la nomination d'une femme au poste de



© Primature Gabon

Premier Ministre reflétait la politique du Secrétaire général des Nations Unies visant à assurer la parité des sexes au sein de l'Organisation. Mme Ossouka Raounda a loué les efforts du patron de l'ONU dans ce domaine, y compris

en ce concerne la composition de son Cabinet. Lors de cette audience, elle était accompagnée du Ministre des Affaires étrangères, M. Pacôme Moubelet Boubeya ■



©UNOCA

Soutien à la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits

Au cours d'une cérémonie le **25 novembre 2020** à Libreville, la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale (COPAC) a reçu un important don constitué des équipements informatiques et de plusieurs matériels de travail, y compris le mobilier et des dispositifs audiovisuels. Offerts par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), ces outils ont permis le démarrage effectif des activités de la COPAC, regroupement des associations mis en place pour contribuer à la recherche des solutions aux nombreux défis en matière de paix et de sécurité auxquels fait face la sous-région.

Un vide comblé

Lors de son allocution à cette occasion, le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto Da Piedade Verissimo, a tenu à « remercier [...] le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA et son équipe pour tous les efforts fournis



©UNOCA

en vue de concrétiser le projet de la COPAC ». Il en a souligné la pertinence, en précisant que son avènement répond aux attentes de la CEEAC. « Il manquait jusque-là à la CEEAC un interlocuteur crédible et suffisamment représentatif des organisations de la société civile d'Afrique centrale. Ce vide a [...] été comblé avec la création de la COPAC et l'installation de son Secrétariat permanent [...] à Libreville, siège de la CEEAC », a-t-il expliqué, ajoutant que depuis 2007, l'institution dont il a aujourd'hui la charge travaille avec la société civile dans plusieurs domaines : l'alerte rapide ; les

élections ; la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) ; la réforme des secteurs de la sécurité ; l'apport des femmes dans la construction de la paix et de la sécurité ; etc.

M. Gilberto Da Piedade Verissimo a indiqué que la Commission de la CEEAC ne ménagera aucun effort pour densifier ce partenariat. Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, est allé dans le même sens. Il a aussi rappelé que la sollicitude de l'UNOCA est justifiée par les exigences liées à son mandat, qui l'invite non seulement à soutenir les activités de la CEEAC mais aussi à renforcer les partenariats avec la société civile et à apporter un appui aux réseaux sous-régionaux des organisations non gouvernementales œuvrant pour la paix, la sécurité et le développement durable. C'est dans cette logique qu'à l'issue de la cérémonie de remise de don de matériels, il a également reçu (au siège de l'UNOCA) les membres du Secrétariat exécutif de la COPAC ■

CEEAC - UNOCA : MOBILISATION POUR DES ÉLECTIONS PACIFIQUES AU CAMEROUN

Le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-Mi, et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, ont suivi avec attention les préparatifs des élections législatives et municipales du 9 février 2020 au Cameroun ainsi que les partielles organisées le 22 mars 2020 dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Au cours d'une mission conjointe à Yaoundé du **19 au 23 janvier 2020**, ils ont rencontré les différentes parties prenantes afin de s'assurer que les conditions sont réunies pour garantir un processus crédible. Ils ont notamment été reçus en audience par le Premier Ministre, M. Joseph Dion Ngute ; le Ministre d'Etat, Secrétaire général à la Présidence, M. Ferdinand Ngoh Ngoh ; le Ministre des Relations extérieures, M. Lejeune Mbella Mbella ; et le Ministre de la Communication, M. René Emmanuel Sadi. Ils ont également échangé avec des représentants

d'Élections Cameroon (ELECAM), du Conseil national de la communication, des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses, des partenaires internationaux ainsi qu'avec les collègues du Système des Nations Unies.

Le **24 janvier 2020**, à la veille du début officiel de la campagne électorale, ils ont publié un communiqué conjoint pour insister sur « la nécessité de respecter les droits civils et politiques, y compris le droit de vote, les libertés d'expression, de réunion, d'aller et de venir, le droit à l'information et l'égal accès des acteurs politiques aux médias pendant le processus électoral ».

Par ailleurs, MM. Fall et Allam-Mi ont « invité les médias et les usagers des réseaux sociaux à s'abstenir de tout discours incitant à la haine, à la violence et à la division, les appelant à promouvoir les valeurs de paix et de cohésion sociale » ■

RCA : la CEEAC et l'UNOCA rappellent l'importance des élections dans la consolidation de la paix

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, et le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto da Piedade Veríssimo, ont effectué leur première mission conjointe dans la sous-région, du **10 au 13 décembre 2020**, en République centrafricaine (RCA). Cette visite s'est déroulée dans le prolongement des efforts des Etats membres de la CEEAC et des Nations Unies en solidarité avec la RCA, à la veille des élections législatives et de la présidentielle du 27 décembre 2020.

MM. Fall et Veríssimo ont été reçus en audience par le Chef de l'Etat, M. Faustin Archange Touadéra, et la Ministre des Affaires étrangères, Mme Sylvie Baipo Temon. Ils se sont également entretenus avec les Ministres, membres du Comité stratégique d'appui aux élections ; l'Autorité nationale des élections ; les

représentants des principaux partis politiques, des groupes armés, et de la société civile. De même, ils ont rencontré les représentants des Etats membres de la CEEAC, ainsi que les membres du corps diplomatique réunis au sein du G5 Plus.

Engagement de bonne foi

Dans un communiqué de presse conjoint publié à l'issue de leur visite, le Représentant spécial et le Président de la Commission de la CEEAC ont invité tous les acteurs centrafricains concernés à démontrer ou à poursuivre leur engagement de bonne foi dans le processus électoral. Ils ont rappelé que « les élections font partie intégrante du processus démocratique et devraient concourir à asseoir la légitimité des autorités et consolider la paix ». Ils ont également souligné que « les élections devraient permettre de répondre aux attentes légitimes de la population et de

construire un consensus autour de projets communs ».

Par ailleurs, lors d'un échange avec la presse peu avant de quitter Bangui, ils ont lancé un appel à l'ancien Président François Bozizé (2^{ème} sur la photo ci-dessous, à partir de la droite, première rangée) afin qu'il œuvre pour que le processus électoral se déroule dans les meilleures conditions de paix et de sécurité. Le Représentant spécial et le Président de la Commission de la CEEAC avaient du reste eu un tête-à-tête avec lui à Bossangoa où ils s'étaient spécialement rendus pour le rencontrer.

Les travaux de la délégation conjointe UNOCA-CEEAC ont été menés en étroite coordination avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RCA et Chef de la MINUSCA, M. Mankeur Ndiaye, et le Représentant de la CEEAC en RCA, M. Adolphe Nahayo ■



© UNOCA / M. Nzengou

SOMMET DE LA CEEAC : LES CHEFS D'ETAT VEULENT ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT ET L'INTÉGRATION RÉGIONALE



©Présidence de la République du Gabon

Le 18^e sommet ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a eu lieu à Libreville le **27 novembre 2020**. Les dirigeants de la sous-région ont passé en revue les questions relatives au plan stratégique indicatif à moyen terme 2021-2025 et au plan d'action prioritaire 2021 de la Communauté ; à la rationalisation des Communautés économiques régionales (CERs) en Afrique centrale ; au règlement intérieur du Comité des représentants permanents (COREP) ; aux contributions statutaires des États membres ainsi qu'à la situation politique en République centrafricaine (RCA). Sur ce dernier point, ils ont adopté une Déclaration mettant en relief leur volonté de conjuguer leurs efforts afin de soutenir le processus électoral et de paix en RCA. Ils ont décidé par exemple du déploiement d'une mission d'observation électorale pour la présidentielle et les législatives du 27 décembre 2020 ainsi que de la nomination d'un médiateur permanent dans la crise centrafricaine.

Pour le reste, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont appesantis sur les points pouvant permettre non seulement de promouvoir la paix et la sécurité, mais aussi et surtout d'accélérer le développement et l'intégration régionale.

Le Président congolais Denis Sassou Nguesso veillera à l'application des décisions prises au cours de ce 18^e Sommet ordinaire, le tout premier après la transformation du Secrétariat Général de la CEEAC en Commission de la CEEAC. Son homologue Ali Bongo Ondimba du Gabon lui a en effet passé le relais de la présidence en exercice de la CEEAC, sous le regard de plusieurs invités et partenaires stratégiques, parmi lesquels M. François Louncény Fall, Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), et Mme Rosário Bento PAIS, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de l'Union européenne près le Gabon, Sao Tomé et Príncipe, et la CEEAC ■

Prévention des conflits et résolution pacifique des crises : les atouts de la Commission de la CEEAC



©UNOCA / Norbert Ouedji

Le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA), M. François Louncény Fall, a pris part à la 17^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC tenue le **30 juillet 2020** par visioconférence. Dans son allocution à l'ouverture officielle des travaux, il a félicité M. Ali Bongo Ondimba, Président du Gabon et Président en exercice de la CEEAC, pour toutes les dispositions prises, sous son leadership, pour conduire à terme le processus de réforme de la CEEAC. Il a également rendu hommage au Secrétaire Général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-Mi, et à toute son équipe « pour leur engagement inlassable dans ce processus de réforme de la CEEAC ». Insistant sur ce dernier

point en particulier, le Chef de l'UNOCA a indiqué que le 17^e sommet de la CEEAC, qui a entériné la mise en place effective de la nouvelle Commission de la CEEAC, « marque un jalon historique dans le renforcement de l'intégration régionale en Afrique centrale ». Il a réitéré l'engagement de l'ONU à « soutenir ces efforts d'intégration ». M. Fall a précisé qu'une « organisation sous-régionale réformée et renforcée ne peut qu'être bénéfique à la poursuite des priorités définies par le Secrétaire général, António Guterres, en matière de prévention et de résolution des crises sur le continent ».

« Je m'engage à travailler étroitement avec les nouvelles instances de la CEEAC et à fournir un soutien actif et constant à leur montée en puissance [...]», a conclu le Représentant

spécial. A cet égard, il a rappelé que l'UNOCA avait d'ores et déjà établi un groupe de travail conjoint avec la CEEAC afin de renforcer le partenariat entre les deux institutions, et « assurer une meilleure coordination des partenaires engagés en appui aux efforts d'intégration dans la sous-région ». Les réunions tenues le **21 septembre 2020** au siège de l'UNOCA puis le **23 septembre 2020** dans les locaux de la CEEAC (photo de la page 8) avec l'ensemble des Commissaires de la CEEAC ont permis de redynamiser cette coopération et d'en identifier les priorités, sachant que cinq axes stratégiques structurent la vision de l'organisation sous-régionale : Environnement et développement rural ; Infrastructures et liaisons régionales ; Genre, développement humain et social ; Coopération politique, paix et sécurité ; Intégration économique et financière ■

EN BREF



©UNOCA / Samperode Mba Allogho

- Du **3 au 5 mars 2020**, Libreville a accueilli un séminaire sur l'intégration de la dimension genre dans la planification des activités de la Coalition des organisations de la société civile pour la prévention des conflits en Afrique centrale (COPAC). Cet atelier, qui a été organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) avec l'appui du Réseau d'Afrique de l'Ouest pour la consolidation de la paix (West Africa Network for Peacebuilding - WANEP) et de l'UNOCA, a permis de mettre en relief la nécessité de prendre en compte l'apport des jeunes et des femmes dans le renforcement du Mécanisme d'alerte rapide d'Afrique centrale (MARAC). Mme Marilyn Ngum Fru, Conseillère politique principale, avait représenté l'UNOCA à cette activité.
- M. François Louncény Fall, Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, a eu un entretien le **22 juillet 2020** à Paris avec Mme Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Ils ont discuté des grands dossiers qui interpellent leurs institutions respectives ainsi que de la nécessité de renforcer

la coopération dans des domaines stratégiques, en particulier ceux concernant la diplomatie préventive. Il convient de rappeler que l'OIF participe comme observatrice aux travaux du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) dont l'UNOCA assure le Secrétariat.

- Le président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto Da Piedade Verissimo, a décliné la feuille de route de son Institution le **13 octobre 2020** à Owendo, une commune située dans la banlieue ouest de Libreville. C'était à la faveur de la première "retraite stratégique" à laquelle ont pris part les membres du corps diplomatique des pays membres de la CEEAC accrédités au Gabon (photo ci-dessus). Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a été aussi invité à la cérémonie d'ouverture et de clôture de cette importante rencontre, qui a permis à tous les Commissaires et à l'ensemble du personnel de mener une réflexion prospective sur la vie de l'institution.



©UNOWAS

ONU/Afrique de l'Ouest : M. Fall à la trente-cinquième réunion des chefs de missions de paix

Le Chef de l'UNOCA, M. Louncény Fall, a participé à la 35^{ème} réunion de haut niveau des responsables des missions de paix des Nations Unies en Afrique de l'Ouest, tenue le **4 février 2020** à Dakar (Sénégal). Il répondait à l'invitation de son collègue, le Représentant spécial et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), M. Mohamed Ibn Chambas. Au cours de cette réunion biennale destinée à renforcer la coordination entre les entités des Nations Unies et partager

des expériences sur les sujets d'intérêt commun, M. Fall a présenté la situation en Afrique centrale et mis l'accent sur les efforts déployés par les Etats membres de la CEEAC dans la promotion de la paix, la stabilité, la bonne gouvernance et le développement socio-économique dans la sous-région.

Dans un communiqué de presse publié à l'issue de la rencontre, les chefs de l'ONU dans les régions concernées ont salué la détermination de l'UNOCA et de

l'UNOWAS à continuer de travailler en étroite collaboration avec la CEEAC et la CEDEAO pour soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique centrale et de l'Ouest. Ils en ont fait de même pour leurs contributions à l'opérationnalisation du Centre interrégional de coordination (CIC) pour la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la sécurité et la sûreté maritimes en Afrique centrale et de l'Ouest ■

GRANDS LACS : revue de la situation sécuritaire et perspective de coopération

Le Représentant spécial du SG des Nations Unies et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a participé à la 7^e réunion de coordination politique sur la région des Grands Lacs qui s'est tenue du **5 au 6 mars 2020** à Nairobi (Kenya) sous la présidence de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia. La rencontre a permis de passer en revue la situation dans la

région et de s'accorder sur les moyens de renforcer la contribution des Nations Unies aux efforts régionaux dans les domaines de la paix, la sécurité et le développement socio-économique.

Outre l'UNOCA, le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi, la MONUSCO ainsi que les représentants de l'ONU en Ouganda et au Rwanda y ont pris part ■



Photo Bureau de l'Envoyé Spécial du SG pour les Grands Lacs

EN BREF

- Le **14 octobre 2020**, M. Fall a reçu le nouvel Ambassadeur du Japon auprès du Gabon, de la Guinée équatoriale et de Sao Tomé-et-Principe, M. Shuji Noguchi, avec lequel il a échangé sur les principaux défis en matière de paix et sécurité en Afrique centrale, en particulier la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et la lutte contre le terrorisme dans le bassin du lac Tchad. Les questions environnementales et l'intégration régionale ont également été au centre de leurs discussions.
- Le **15 décembre 2020**, le nouvel Ambassadeur de Russie, M. Ilias Iskandarov, et le Représentant spécial se sont longuement entretenus sur des sujets d'intérêt commun. Ils ont notamment partagé les points de vue sur les questions régionales ayant trait à la situation sécuritaire en République centrafricaine.
- Le **17 décembre 2020**, le nouvel Ambassadeur d'Egypte accrédité auprès du Gabon, M. Seif Kandeel, a effectué une visite de courtoisie auprès de l'UNOCA. Outre la présentation au Conseil de sécurité du 19^e rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités de l'UNOCA, le Représentant spécial et son hôte ont évoqué la réforme de la CEEAC et la coopération entre les deux entités dans les domaines de la paix et la sécurité.

UNOCA - UNOWAS : UNE COOPÉRATION DYNAMIQUE POUR LA PAIX DANS LES ESPACES CEEAC ET CEDEAO



©UNOCA / Samperode Mba Allegro

Le siège de l'UNOCA a accueilli du 11 au 12 février 2020 à Libreville la traditionnelle réunion annuelle de concertation entre le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Les participants ont partagé des informations et discuté des enjeux politiques et sécuritaires dominants dans leurs régions respectives ainsi que des meilleures pratiques dans le cadre de la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA et de l'UNOWAS. Ils ont réaffirmé l'importance des actions concertées et conjointes, y compris avec la CEEAC et la CEDEAO, notamment sur les questions stratégiques que sont la lutte contre le terrorisme (Boko Haram dans le

Bassin du lac Tchad), la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, et la criminalité transnationale organisée. Cette coopération dynamique est fondamentale pour mieux coordonner les efforts visant à promouvoir la paix et la sécurité dans les sous-régions d'Afrique centrale et de l'Ouest.

Dans une déclaration le 12 septembre 2019, le Conseil de sécurité encourage l'UNOCA à renforcer la coopération avec les entités régionales ainsi qu'avec les équipes de pays des Nations unies, afin « d'éliminer les menaces transfrontières et régler les questions interrégionales » énumérées plus haut ■



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





©UNOCA / Norbert Owendji

Golfe de Guinée : l'UNOCA et l'UNOWAS contre la piraterie et les vols à mains armées en mer

Dans le cadre de leur mandat commun en appui aux efforts nationaux et régionaux dans la lutte contre l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée, en particulier la piraterie et les vols à mains armées commis en mer, les Représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, MM. François Louncény Fall et Mohamed Ibn Chambas, ont mené une tournée conjointe à Yaoundé (Cameroun) et à Luanda (Angola) du **4 au 8 février 2020**.

Actes de kidnapping en hausse

Lors de leur séjour à Yaoundé du **4 au 6 février 2020**, ils se sont rendus au Centre interrégional de coordination (CIC) pour la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la sécurité et la sûreté maritimes en

Afrique centrale et de l'Ouest, où ils ont eu une séance de travail avec le Directeur exécutif par intérim, M. Narciso Fastudo Junior, et son équipe. Leurs échanges ont permis de mesurer l'ampleur des difficultés dans cette région où, selon le CIC, on note une recrudescence des actes de kidnapping, le nombre de personnes enlevées étant passé de 78 en 2018 à 121 en 2019.

Avant de poursuivre leur mission à Luanda du **6 au 8 février 2020**, MM. Fall et Chambas avaient également rencontré des membres du gouvernement camerounais concernés ainsi que des partenaires internationaux clés et les chefs d'agences du Système des Nations Unies. Dans la capitale angolaise, outre les consultations avec le Ministre des Relations extérieures, M. Manuel Domingos Augusto, ils ont eu

une discussion dense avec la Secrétaire exécutive de la Commission du golfe de Guinée (CGG), Mme Florentina Adenike Ukonga, et son équipe. Ces discussions ont mis en exergue les principaux défis rencontrés par la région du golfe de Guinée en matière de sécurité maritime, tels que la piraterie, le vol de pétrole, le trafic de drogues et la traite des personnes, le blanchiment d'argent, la pollution et la pêche illicite, non réglementée et non déclarée.

MM. François Louncény Fall et Mohamed Ibn Chambas ont ainsi pu identifier les principaux domaines dans lesquels les Nations Unies pourraient apporter une assistance et où les synergies entre l'Afrique centrale et de l'Ouest devraient être renforcées ■

BOKO HARAM : ENJEUX ET DÉFIS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE STABILISATION DU BASSIN DU LAC TCHAD

Le **15 juillet 2020**, le Représentant spécial a coordonné une réunion virtuelle entre les entités de l'ONU basées en Afrique centrale et la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT). Les discussions étaient centrées sur les enjeux et les défis de la mise en œuvre de la stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par Boko Haram. M. François Louncény Fall a promis de mobiliser l'ensemble de la famille des Nations Unies en vue d'une contribution cohérente et coordonnée à la mise en œuvre effective de ladite stratégie. Il

a réitéré cet engagement lors de la réunion virtuelle organisée le **9 septembre 2020** par la Commission de consolidation de la paix sur l'impact de la COVID-19 dans le bassin du lac Tchad. Plusieurs autres personnalités avaient également pris part à cette importante rencontre, dont le Secrétaire exécutif de la Commission du bassin du lac Tchad (M. Mamman Nuhu), le Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel/Chef de l'UNOWAS (M. Mohamed Ibn Chambas), la Directrice du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD (Mme Ahunna Eziakonwa) et le Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel (M. Angel Losada).

EN BREF

- La Ministre gabonaise de la Défense, Mme Rose Christiane Ossouka Raponda, a reçu le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, le **28 février 2020**. Les deux personnalités, accompagnées de leurs experts en sécurité, ont échangé sur les défis auxquels fait face le Gabon dans le domaine de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. M. Fall a assuré la Ministre de la disponibilité des Nations Unies à accompagner le Gabon dans la lutte contre l'insécurité galopante observée dans cette région. A cet égard, il a demandé à ses Conseillers (militaire et police) de poursuivre les consultations techniques avec les experts du Ministère de la Défense.



©UNOCA / S. Mba Allogho



© Photo UNOCA/Norbert Ouendji

CAMEROUN - TCHAD : les acteurs électoraux face aux défis liés aux discours de haine

A l'invitation de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'UNOCA a participé, du **8 au 10 janvier 2020** à Yaoundé (Cameroun), à un atelier de renforcement des capacités du personnel d'Élections Cameroon (ELECAM) sur les opérations de vote. L'atelier a réuni plus de 70 participants venus des 58 départements que compte le pays ainsi que des cadres en service au siège d'ELECAM. Il a permis de débattre du Code électoral et de partager des informations pertinentes sur l'organisation pratique des élections législatives et municipales du 9 février 2020, avec des contributions du Directeur général des Elections à ELECAM, M. Erik Essousse, et celles de son adjoint, M. Adoukarimou. L'UNOCA, représenté par Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique, y a présenté le mandat électoral du Bureau ainsi que le rôle de l'ONU dans la promotion des processus électoraux pacifiques, notamment à travers sa Division de l'Assistance électorale.

Prévention des conflits électoraux

L'atelier sur les opérations électorales a été suivi, du **15 au 17 janvier 2020** à Yaoundé, par un autre visant essentiellement à sensibiliser les professionnels des médias sur les enjeux liés à la prévention des violences électorales et les discours de haine lors des processus électoraux. Une soixantaine de participants étaient présents, dont des journalistes de la presse publique et privée ainsi que des représentants régionaux d'ELECAM et des responsables de la communication de cette institution.

Au-delà de la coordination d'exercices pratiques (analyse du contenu médiatique sur les élections), la contribution de l'UNOCA a édifié les participants sur ce que les journalistes devraient savoir et faire avant, pendant et après une élection. Elle a aussi mis en relief leur rôle dans la prévention des conflits électoraux ainsi que dans la lutte contre les discours de haine et la promotion des élections pacifiques.

Le Responsable de l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique a développé le même sujet lors de l'atelier de renforcement des capacités des parties prenantes tchadiennes sur « les procédures électorales et la sensibilisation des médias sur la prévention des conflits électoraux » organisé du **22 au 24 janvier 2020** à Ndjamena. Cinquante participants, dont des représentants de la Commission électorale nationale

indépendante (CENI), de la Haute autorité des médias et de l'audiovisuel (HAMA), des ONG, des journalistes et diverses administrations concernées ont contribué au succès de l'événement. La cérémonie de clôture a été marquée par la remise, par le Secrétaire Général de la CEEAC, d'un important don d'équipements informatiques et logistiques à la CENI (photo ci-dessus).

Comme lors des ateliers de Yaoundé en faveur des personnels d'ELECAM et des médias, le Secrétaire Général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-Mi, a remercié l'UNOCA pour son soutien technique hautement apprécié. Plusieurs autres organismes régionaux et internationaux ont apporté leur appui à la CEEAC, y compris l'Institut électoral pour la démocratie durable en Afrique (EISA), l'Union africaine (UA) et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale, entre autres ■

Protection des journalistes lors des reportages dans les zones de conflit

Du 15 au 17 septembre 2020, l'UNOCA, en collaboration avec des entités onusiennes basées au Cameroun [UNICEF, PNUD, UNESCO et Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHAC)], a organisé à Douala un atelier qui a regroupé une trentaine d'officiers des Forces de défense et de sécurité (FDS) du Cameroun sur le thème : « Intégrer la protection des journalistes dans les reportages sur les crises et conflits ». Les participants ont échangé avec des représentants de professionnels des médias sur la conduite et les mesures à observer lors de la couverture des conflits. Les recommandations adoptées à l'issue de l'atelier insistent, entre autres, sur la nécessité de renforcer la coopération et la confiance entre les deux entités afin de garantir des meilleures conditions de travail dans des contextes de crise politique ou de conflits armés.

Un atelier similaire s'était tenu du **8 au 11 septembre 2020** à Kribi (région Sud du Cameroun) en faveur de plus de 30 professionnels des médias, en particulier ceux travaillant sur la crise en cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Un journaliste couvrant les activités terroristes de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord a partagé son expérience avec ses confrères.

Plusieurs institutions gouvernementales ont apporté un appui technique à ces activités, notamment les Ministères camerounais de la Défense, de la Communication et de l'Administration territoriale ainsi que la Délégation générale à la sécurité nationale. L'atelier fait partie d'une initiative régionale visant à renforcer la protection des journalistes opérant en Afrique centrale, en particulier dans les pays confrontés à une crise politique ou à des conflits armés.

LES FORCES ARMÉES GABONAISES POUR UNE COOPÉRATION FORTE ET DYNAMIQUE AVEC L'UNOCA



Le Général de Brigade Yves Ditengou, nouveau Chef d'Etat-major général des Forces armées gabonaises (FAG), a reçu en audience le **24 juin 2020** une délégation du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) composée du Conseiller militaire principal, le Colonel Issa Seye, et de la Conseillère principale de Police, la Commissaire Irène Gaga. Il était assisté de plusieurs proches collaborateurs, dont le Général de division Ossima Ndong, Adjoint chargé de l'Organisation et du Personnel Logistique (OPL). Lors des discussions, les représentants de l'UNOCA ont rappelé le mandat du Bureau et évoqué la nécessité d'un partenariat avec les Forces armées gabonaises, notamment dans le domaine du renforcement des capacités des personnels. Le Chef d'Etat-major général des Forces armées gabonaises a remercié l'UNOCA pour sa démarche, en précisant qu'elle cadre parfaitement avec sa vision de disposer de personnels bien instruits, formés, entraînés et opérationnels. D'où son intérêt pour une coopération forte et dynamique avec l'UNOCA ■

L'UNOCA POUR L'ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES

Me Silvia De Giuli, Conseillère pour les questions de Genre/UNOCA, a pris part, comme facilitatrice, à la conférence régionale sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes organisée du **26 au 27 novembre 2020** à Djibloho (Guinée équatoriale) avec le soutien des Nations Unies. L'événement, qui s'est déroulé en présence des représentants du pays hôte, du Cameroun et du Gabon, a également mobilisé des membres de la société civile, des médias et des organisations féminines. A l'issue des débats, les participants ont adopté une Déclaration dans laquelle ils s'engagent à « accélérer la mise en œuvre des mesures culturelles, sociales, légales et économiques spécifiques en

faveur de la lutte contre la violence basée sur le genre ». Un autre axe d'intervention prioritaire concerne le plaidoyer auprès des Chefs d'Etat et de Gouvernement en vue de la création d'un Fonds pour des actions urgentes en faveur des femmes et des filles à risque ou victimes des violences dans les zones rurales et urbaines.

La conférence de Djibloho entrait dans le cadre des « 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre » du Système des Nations Unies. Cette campagne s'est déroulée du 25 novembre au 10 décembre 2020 sous le thème « Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez ! » ■





© Photo UNOCA

- La Sous-secrétaire générale des Nations Unies pour l'Afrique, Mme Bintou Keita, a représenté l'ONU au 7^e Séminaire de haut niveau du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, organisé du **13 au 14 janvier 2020** à Libreville sous le thème « Faire taire les armes en Afrique : créer les conditions du développement propice de l'Afrique. La situation particulière des enfants dans les conflits armés ». En marge des travaux, elle a été reçue en audience le **15 janvier 2020** par le Chef de l'Etat gabonais, M. Ali Bongo Ondimba, en présence du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, et du Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Gabon, M. Stephen Jackson. Elle a rencontré plusieurs autres autorités gabonaises et communautaires (CEEAC) ainsi que des représentants de la société civile, l'équipe de pays des Nations Unies et le personnel de l'UNOCA (photo ci-dessus). Aux équipes des Nations Unies, elle a insisté sur l'importance de la mutualisation des efforts visant à assurer la paix et le développement.
- Le Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a été reçu le **12 mars 2020** en audience par la Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, chargée des Droits de l'Homme, Mme Erylne Antonella Ndembet. L'événement a été essentiellement marqué par la remise au gouvernement d'un don de 1500 ouvrages relatifs aux droits de l'Homme. L'objectif de cette initiative, soutenue par le Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme (HCDH) qui a fourni ladite documentation, est de renforcer la mise en œuvre effective des instruments nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme et du citoyen ratifiés par le Gabon. La Ministre Erylne Antonella Ndembet a remercié le Chef de l'UNOCA pour la sollicitude des Nations Unies et l'a rassuré quant aux dispositions qui seront prises pour faire bon usage des ouvrages reçus.
- Le Colonel Issa Seye, Conseiller militaire principal/UNOCA, et la Commissaire Irène Gaga, Conseillère principale de Police/UNOCA, ont eu une séance de travail le **8 mai 2020** au siège du Commandement en chef des Forces de police nationale (FPN) de Libreville avec le nouveau Commandant en Chef des FPN, le Général de Brigade Serge Hervé Ngoma, nommé le 3 avril 2020, en remplacement du Général de corps d'armée Marcel Yves Mapangou Moussadji. Ils ont partagé des informations sur leurs missions respectives. Le Commandant en chef des FPN a souhaité que la coopération avec l'UNOCA se poursuive, notamment dans le domaine de la formation.



©UNOCA / Norbert Ouedji

L'ONU soutient la lutte contre la COVID-19 et la promotion des élections pacifiques

La 50^e session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNOSAC) organisée par vidéoconférence par la Guinée équatoriale a eu lieu le **4 décembre 2020**. Plusieurs personnalités, dont le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, ont pris part à cet événement - qui a été précédé par les travaux des experts (**2-3 décembre 2020**).

Cessez-le-feu global

Cette session virtuelle a été dominée, entre autres, par des discussions sur les défis politiques et sécuritaires posés par la COVID-19. « Les armes que le continent africain avait résolu de faire taire cette année ont continué de crépiter, et cela en dépit de l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU [...] pour un cessez-le-feu global afin de faciliter la lutte contre [cette] pandémie », a regretté M. Fall lors de la cérémonie d'ouverture. Il a réitéré cet appel pour un cessez-le-feu global, considéré comme un acte crucial « de nature à créer ou de rétablir la confiance entre les parties et à favoriser un environnement propice au règlement pacifique des différends ». Dans ce contexte, M. Fall a félicité les Etats membres de l'UNOSAC pour l'importance qu'ils ont accordée à cette question, en en faisant le thème principal de leurs débats. Pour marquer leur ferme engagement à faire face à cette menace de manière concertée, ces Etats ont adopté la « Déclaration de Malabo sur l'impact de la COVID-19 sur la paix et le soutien à la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre cette pandémie en Afrique centrale » (Voir dernière partie de ce magazine).

Les Etats membres de l'UNOSAC ont également adopté une « Déclaration sur les élections démocratiques et pacifiques comme moyen de renforcer la stabilité et d'atteindre les objectifs de développement durable en Afrique centrale ». Dans ce document, ils demandent à « la CEEAC et à l'UNOCA d'initier une étude sur les causes, facteurs et manifestations de la violence et des crises électorales dans les Etats et de recommander les mesures appropriées tant régionales que nationales pour des élections apaisées en Afrique centrale ». Ils y expriment aussi leur détermination à faire en sorte que les élections prévues dans les pays membres entre 2020 et 2023 « contribuent à la consolidation des acquis démocratiques, au renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité, et à l'affermissement de la bonne gouvernance en Afrique centrale ».

Engagement total de l'UA

Dans cette dynamique, M. Abdoulaye Diop, représentant du Président de la Commission de l'Union africaine (UA), a tenu à réaffirmer l'engagement total de

l'UA à accompagner la mise en œuvre des initiatives régionales en faveur de la paix et la stabilité en Afrique centrale. Le Président de la Commission de la CEEAC, M. Gilberto Da Piedade Verissimo, a exprimé sa gratitude aux uns et aux autres pour leur soutien, en rappelant l'ampleur des défis politiques et sécuritaires auxquels est confrontée l'Afrique centrale. Le Ministre équatorien des Affaires étrangères et de la Coopération (M. Simeón Oyono Esono Angué), qui a présidé la 50^e réunion ministérielle depuis Malabo (photo ci-dessus), a souligné que la piraterie maritime occupe une place importante parmi ces défis. Il a plaidé pour la tenue d'un forum sur cette question (voir page 17).

La Guinée équatoriale a été désignée pour assurer la présidence tournante de l'UNOSAC jusqu'à la 51^e session ministérielle à Bujumbura courant 2021. Le bureau du Comité comprend également le Burundi (1^{ère} Vice-présidence), le Gabon (2^{ème} Vice-présidence) et l'Angola (Rapporteur) ■



©UNOCA / Samperede Mba Allogho

Le Président de la Commission de la CEEAC et le chef de l'UNOCA lors de la session virtuelle de l'UNOSAC



©UNOCA / Norbert Ouendji

■ **Session virtuelle en présence du corps diplomatique**

Les membres du corps diplomatique en poste à Malabo, et représentant principalement des pays de la CEEAC, ont répondu à l'invitation de la Guinée équatoriale le 4 décembre 2020 lors de la cérémonie d'ouverture de la 50^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. Accueillis dans l'une des salles de conférence du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération spécialement aménagée et équipée à cet effet, ils ont assisté au rituel de passation des charges à la Guinée équatoriale, qui a succédé à l'Angola à la tête du Comité. Compte tenu du format de la session (vidéoconférence), cette passation de pouvoir a été faite au nom du Ministre angolais des Affaires étrangères par M. Salvador Domingos Sebastiao Fortunato, Conseiller, Chargé d'affaires a.i de l'Ambassade d'Angola (photo ci-dessus). Avant cette séquence protocolaire caractérisée par le respect strict des gestes barrières (anti-COVID-19), tous avaient suivi avec intérêt le discours circonstanciel du chef de la diplomatie équato-guinéenne, M. Simeón Oyono Esono Angué. Il a saisi cette opportunité pour esquisser un bilan de la participation et de la contribution de son pays aux activités récentes du Comité.

■ **Un Forum régional sur la piraterie maritime**

Lors de la 50^e réunion de l'UNSAC, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la Guinée équatoriale, M. Simeón Oyono Esono Angué, a indiqué que la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée fait partie des priorités de son pays. Il a évoqué la nécessité d'organiser une conférence régionale de haut niveau sur cette question cruciale, compte tenu de l'ampleur des attaques, qui se sont multipliées ces derniers mois malgré la pandémie de la COVID-19. Ce Forum régional permettra d'évaluer la situation et de mettre à jour les outils pouvant favoriser la prévention et l'éradication de ce phénomène, qui constitue une menace grave à la paix et à la sécurité régionales ainsi qu'un frein considérable au développement socio-économique des pays concernés. Les membres de l'UNSAC ont pris note avec satisfaction de ce projet. Ils ont émis le vœu qu'il soit mis en œuvre avec le soutien de l'ONU, de l'UA et des organisations

régionales concernées, y compris notamment le Centre interrégional de coordination (CIC) et l'Ecole navale à vocation régionale de Tica, à une dizaine de kilomètres de Bata, la deuxième ville de Guinée équatoriale.

■ **UNSAC : le Parlement de la CEMAC devient observateur**

A la demande de la Guinée équatoriale, le Parlement de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC), dont le siège est basé à Malabo, a été admis comme membre observateur de l'UNSAC. M. Parfait Etoung Abena, Secrétaire général dudit Parlement, a remercié le pays hôte pour cette marque d'attention et de considération. Il a précisé que le Parlement de la CEMAC sera heureux de faire partie du Comité, en ajoutant qu'il sera « un observateur actif ». Il en a profité pour rappeler les missions essentielles de cette institution communautaire, insistant sur le rôle qu'elle joue dans la promotion de la paix et de la sécurité ainsi que dans l'intégration régionale et le renforcement de la solidarité entre les peuples des Etats membres...

■ **Une seule session du Comité en 2020**

Une seule session du Comité s'est tenue en 2020. Une situation inédite et exceptionnelle due à la survenance de la COVID-19, qui avait du reste justifié le report et le format de la 50^e réunion (initialement prévue en présentiel à Malabo, du 25 au 29 mai 2020). Habituellement, les Etats membres de l'UNSAC se réunissent en effet deux fois par an pour évaluer l'état de la situation géopolitique et sécuritaire en Afrique centrale et faire un rapport sur les programmes de désarmement et de limitation des armes ainsi que sur les initiatives en faveur de la paix. Chaque année, le Secrétaire général de l'ONU présente à l'Assemblée générale des Nations Unies un rapport sur les activités de l'UNSAC. Ce rapport, débattu dans le cadre des « mesures de confiance à l'échelon régional », est aussi distribué comme document du Conseil de sécurité. Il comporte généralement des annexes constituées de Déclarations dans lesquelles les Etats membres prennent position sur les sujets et les enjeux du moment. Ils y expriment également leur vision en matière de promotion de la démocratie, des droits de l'homme, de la coopération pour la paix et la sécurité en Afrique centrale, etc.



Des nouvelles façons de faire et de vivre...

Nous vivons dans un monde agité et bouleversé par la COVID-19. Un virus mortel dont les symptômes les plus courants sont la fièvre, la fatigue et une toux sèche, selon les spécialistes et l'OMS. Certains patients présentent des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge ou une diarrhée. Ces symptômes sont généralement bénins et apparaissent de manière progressive. Certaines personnes, bien qu'infectées, ne présentent aucun symptôme et se sentent bien. Les personnes âgées et celles qui ont d'autres problèmes de santé (hypertension artérielle, problèmes cardiaques ou diabète) ont plus de risques de présenter des symptômes graves. Toute personne qui a de la fièvre, qui tousse et qui a des difficultés à respirer doit consulter un médecin.

Face à cette situation critique, l'ONU, tout en accompagnant les efforts des Etats, a pris des mesures particulières pour assurer le suivi rigoureux des membres de son personnel et de leurs dépendants, y compris en mettant en place des dispositifs adaptés dans des cliniques de l'institution (en photos, celle de Yaoundé, au Cameroun). Des professionnels attentionnés à l'écoute de tous, pour des conseils ou des prises en charge qui permettent de garantir leur santé et de leur donner des chances de reprendre rapidement le cours de la vie normale. Car, en réalité, la COVID-19 impose, depuis début 2020, de nouvelles façons de faire et de vivre. A tous les niveaux...

Ce mini-dossier est une contribution à la sensibilisation sur cette question préoccupante de santé publique. Il participe aussi de la nécessité de faire savoir ce qui a été fait non seulement pour soutenir les couches vulnérables mais aussi pour répondre aux enjeux globaux qu'elle pose.

©UNOCA / Norbert Ouendji

Aux côtés du PAYNCOP pour la protection des jeunes et des femmes en milieu carcéral



©PAYNCOP-Gabon

Dans le cadre de la Journée internationale de la paix célébrée chaque année le 21 septembre, la branche gabonaise du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP-Gabon) a organisé, de manière différée, une campagne de sensibilisation sur « la lutte contre la propagation de la COVID-19 et ses impacts en milieu carcéral chez les jeunes et les femmes ». Cette activité, qui a eu lieu le **9 octobre 2020** à la prison centrale de Libreville, a bénéficié du soutien financier de l'UNOCA. Cet appui a notamment permis de mettre à disposition des masques de protection et de produire des outils de communication adaptée à la circonstance, entre autres.

PAYNCOP-Gabon a été sensible à cette sollicitude, qui témoignait aussi de la très grande attention qu'accordent les Nations Unies à la vie en milieu carcéral depuis le début de la COVID-19. Dès le 25 mars 2020, la Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Mme Michelle Bachelet, avait indiqué qu'il est « vital que les gouvernements prennent en compte la situation des personnes détenues dans leur plan d'action de crise », y compris en libérant « les détenus les plus âgés et ceux malades, ainsi que les délinquants présentant un risque faible ». Dans cette perspective, l'UNOCA avait accueilli avec satisfaction la grâce présidentielle accordée le 9 avril 2020 à 680 personnes détenues dans les différentes maisons carcérales du Gabon ainsi que les gestes similaires dans d'autres pays de la sous-région.



Gabon : l'ONU soutient les populations vulnérables

Lors d'une cérémonie à la Chambre de commerce de Libreville le **22 avril 2020**, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de l'UNOCA a procédé, au nom du personnel des Nations Unies au Gabon, à la remise d'un don à la Mairie de Libreville.

Cette contribution à la lutte contre le nouveau coronavirus (COVID-19), qui était essentiellement destinée aux populations vulnérables de la capitale gabonaise, a été réceptionnée par la Ministre déléguée auprès du Ministre d'Etat gabonais chargé des Affaires étrangères, Mme Nanette Malonga Makinda (première photo ci-dessous). D'une valeur de sept millions de CFA, le don était composé de dix tonnes de riz, 2000 barres de savon et 2016 bouteilles d'eau de javel. Le don a été transmis directement au Comité

de pilotage du plan de veille et de riposte contre la COVID-19 (COPIL) représenté par le responsable de son Comité technique, le Pr. Romain Tchoua, et son Porte-parole, Dr. Guy-Patrick Obiang Ndong.

Après avoir salué les efforts que déploie le gouvernement pour réduire les risques d'une propagation et pour combattre la pandémie, le Chef de l'UNOCA a tenu à rassurer les autorités gabonaises quant à l'engagement des Nations Unies, aux côtés des pays touchés par la COVID-19, pour continuer à protéger et à sauver des vies. Il était accompagné, entre autres, du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Gabon, M. Stephen Jackson, et de Mme Françoise Ndayishimiye, Représentante résidente d'ONUSIDA au Gabon ■



© UNOCA / Samperde Mba Allogho



© UNOCA / Samperde Mba Allogho



La clinique de l'ONU à Yaoundé, comme plusieurs autres dans la sous-région, a créé une unité COVID-19 où des professionnels de la santé expérimentés sont mobilisés tous les jours pour répondre aux attentes du personnel et de leurs familles.

Afrique centrale : appel à un cessez-le-feu général pour remporter la guerre contre la COVID-19

Dans une déclaration relative à la COVID-19 et datée du **26 mars 2020**, le Représentant spécial/ Chef de l'UNOCA avait invité toutes les parties en conflit en Afrique centrale « à observer sans délai un cessez-le-feu afin de permettre la mise en œuvre rapide et efficace des stratégies nationales de riposte, dans le respect des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ». M. François Louncény Fall, qui relayait ainsi l'appel mondial lancé le 23 mars 2020 par le Secrétaire général des Nations Unies (voir ci-dessous), a expliqué que cette pandémie est un ennemi commun, car elle n'épargne aucune couche ou catégorie sociale, politique, culturelle et économique.

« Je suis particulièrement préoccupé par la situation dans les zones rurales et reculées

ne bénéficiant pas d'une couverture sanitaire adéquate et dans ces régions où, en plus, les conflits armés rendent difficiles, voire impossibles, les campagnes de prévention et de sensibilisation des populations, ainsi que l'assistance humanitaire et sanitaire en faveur de ceux déjà atteints par la COVID-19 », avait souligné le Représentant spécial, insistant sur la nécessité impérieuse de privilégier des actions allant dans le sens de l'intérêt général.

Faire taire les armes, une urgence

« Faire taire les armes en Afrique centrale pour permettre aux personnes et structures compétentes, gouvernementales et non-gouvernementales, d'apporter l'assistance requise aux populations menacées est devenu une urgence vitale », avait-il précisé. Selon lui, c'est la voie à suivre

pour remporter, ensemble, « la guerre en cours contre la pandémie de la COVID-19 ». D'autant plus que « ce virus mortel se répand à une vitesse exponentielle alors que la prise en charge des malades demeure complexe et nécessite des ressources humaines, matérielles et techniques qui sont très limitées dans la plupart des Etats de la sous-région ».

M. François Louncény Fall avait saisi cette occasion pour exprimer son soutien et ses encouragements au personnel médical « pour son dévouement et les sacrifices qu'il consent dans la lutte contre cette pandémie ». De même, il a salué « les mesures prises par les Etats de la sous-région pour juguler cette crise de santé publique » ■

A. Guterres : « Mettons un terme au fléau de la guerre et luttons contre la maladie qui ravage notre monde »

Intégralité de l'appel au cessez-le-feu mondial lancé le 23 mars 2020 par le Secrétaire général des Nations Unies.



©Mamnel Elitas

« Le monde entier affronte aujourd'hui un ennemi commun : le COVID-19. Le virus n'épargne aucune nationalité, communauté ou religion. Il attaque tout le monde sur son passage, implacablement.

Pendant ce temps, les conflits armés continuent de faire rage dans le monde. Ce sont les personnes les plus vulnérables – les femmes et les enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes marginalisées et déplacées – qui paient le tribut le plus lourd. Ces mêmes personnes courent également le plus grand risque de subir des pertes dévastatrices à cause du COVID-19.

N'oublions pas que dans les pays ravagés par la guerre, les systèmes de santé se sont effondrés. Les professionnels de santé, qui étaient déjà peu nombreux, ont souvent été pris pour cibles. Les réfugiés et toutes les personnes déplacées par des conflits violents sont doublement vulnérables.

La furie avec laquelle s'abat le virus montre bien que se faire la guerre est une folie. C'est la raison pour laquelle j'appelle aujourd'hui à un cessez-le-feu immédiat, partout dans le monde. L'heure est venue de laisser les conflits armés derrière nous pour concentrer nos efforts sur le véritable combat de nos vies.

A vous qui êtes en guerre, je dis :
Renoncez aux hostilités.
Laissez de côté la méfiance et l'animosité.
Posez les armes, faites taire les canons, mettez fin aux frappes aériennes.

C'est essentiel...

Pour pouvoir établir des couloirs d'aide humanitaire qui sauveront des vies.
Pour reprendre le dialogue et donner une chance à la diplomatie.
Pour ramener l'espoir dans certains des lieux les plus vulnérables face au COVID-19.

Inspirons-nous des coalitions qui prennent forme et des dialogues qui se nouent lentement entre des parties rivales pour permettre des approches conjointes face au COVID-19. Mais il faut en faire beaucoup plus.

Mettons un terme au fléau de la guerre et luttons contre la maladie qui ravage notre monde.

Cela commence par l'arrêt des combats. Partout. Tout de suite. C'est ce dont nous tous, membres de la famille humaine, avons besoin. Aujourd'hui plus que jamais » ■

Les effets de l'appel du Secrétaire général de l'ONU au « cessez-le-feu mondial »

Dans un article publié le 6 avril 2020, le Département de la Communication globale de l'ONU a fait un premier bilan de l'impact de l'appel du SG sur le terrain. Nous proposons ici quelques aspects liés à la situation en Afrique centrale.



©UN / Nektarios Makogiannis

Les armes ne se sont pas tues, partout et dans l'instant. L'appel au « cessez-le-feu mondial » lancé le 23 mars 2020 par le Secrétaire général de l'ONU pour mieux combattre la pandémie de COVID-19 est néanmoins suivi d'effets. Dans plusieurs conflits armés, des signes d'apaisement se font jour, même s'il faudra un engagement diplomatique soutenu pour convertir ces promesses en actes.

[...] Bien qu'aucune interruption des combats n'ait pour l'heure été constatée dans les principales zones de conflit, les Nations Unies maintiennent leurs efforts sur le terrain. Avec de premiers résultats. [...] En Afrique, où le virus s'étend peu à peu, les Forces de défense [du Cameroun du Sud] (SOCADEF [Southern Cameroons Defence Forces]), branche armée du Mouvement de libération du peuple africain (APLM), l'un des groupes séparatistes des régions anglophones du Cameroun, a annoncé, le 25 mars, un cessez-le-feu pour une durée de 14 jours [...]. En République centrafricaine [...], les mots du Secrétaire général ont été [aussi] relayés le 25 mars 2020 par son Représentant spécial, Mankeur Ndiaye. La Mission de stabilisation de l'ONU (MINUSCA) a depuis engagé un dialogue avec les groupes armés pour que tous les signataires de l'Accord de paix du 6 février 2019 s'approprient l'appel à un cessez-le-feu mondial [...]. ■

Source : Département de la Communication globale

ONU - AFRIQUE CENTRALE : MAINTIEN DES CONTACTS ET MOBILISATION MALGRÉ LA COVID-19

En dépit de la pandémie de COVID-19 et de la difficulté d'organiser (en mode présentiel) la 8^e réunion annuelle des entités onusiennes opérant en Afrique centrale, le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a initié des rencontres virtuelles avec les collègues concernés afin de maintenir le contact et renforcer la coopération.

Les efforts des Etats de l'Afrique centrale face à la crise sanitaire mondiale provoquée par la COVID-19 et l'appui des Nations Unies étaient au cœur des discussions, de même

que les impacts socioéconomiques de la pandémie et ses conséquences sur la situation politique et sécuritaire dans la sous-région. Le renforcement de la coopération régionale a été citée comme l'une des principales réponses à apporter à la COVID-19. Les participants ont convenu que la CEEAC doit y jouer un rôle capital. Cette réunion a été suivie le **26 mai 2020** d'une deuxième rencontre élargie aux bureaux régionaux ■

COVID-19 : L'AFRIQUE CENTRALE ADOPTE UNE STRATÉGIE COMMUNE DE RIPOSTE

Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, a pris part (comme observateur) à la réunion des Ministres chargés de la Santé des pays membres de la CEEAC qui s'est tenue du **24 au 25 juin 2020** par visioconférence sous la présidence du Ministre gabonais de la Santé, Dr. Max Limoukou. Une stratégie régionale de riposte contre le nouveau Coronavirus a été adoptée à cette occasion. Elle a été validée par les Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEEAC lors de leur 17^e sommet ordinaire le 17 juillet 2020.

La stratégie, qui s'appuie sur celle définie en mars 2020 par l'Union africaine (UA), est articulée autour de quatre axes prioritaires visant à soutenir les pays membres dans leur lutte contre la pandémie : prévention de la transmission du virus de la COVID-19 ; amélioration de la prise en charge efficace des cas liés à la COVID-19 ; atténuation des effets sociaux, économiques et sécuritaires liés à la COVID-19 ; prévention de la propagation de la COVID-19 dans les régions frontalières. Dans ce dernier cas, il s'agit, entre autres : d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de communication et de sensibilisation sur la COVID-19 aux frontières ainsi qu'un plan régional de logistique et d'approvisionnement des zones touchées par la COVID-19. D'autres aspects ont trait au soutien à la mise en place des cadres de dialogue transfrontaliers pour la lutte contre la COVID-19 et à l'appui à l'élaboration d'une stratégie régionale de réouverture des frontières.

La Commission de la CEEAC a apporté des détails sur ces enjeux cruciaux lors de la 50^e réunion ministérielle de l'UNSC tenue en décembre 2020. Les Etats membres en avaient en effet fait le thème principal de leur débat. Les discussions avaient permis de mesurer l'ampleur de la pandémie dans la sous-région où, au 19 novembre 2020, « on dénombrait 82 226 cas de COVID-19, 56 236 guéris et 1525 décès », selon la CEEAC.

Renforcement de la coordination

Dans une Déclaration adoptée à l'issue de la session, les Ministres des Affaires étrangères et chefs de délégation ont encouragé les Etats membres de l'UNSC et les partenaires internationaux à « apporter leur soutien à la Commission de la CEEAC afin de contribuer à la mise en œuvre effective de la stratégie régionale de riposte contre la COVID-19 » citée plus haut. Ils ont aussi invité les Etats membres du Comité à « renforcer leur coordination et à saisir les opportunités que présentent les mécanismes bilatéraux et multilatéraux d'assistance afin de bénéficier de facilités d'appui à la réalisation de plans, programmes, projets nationaux, sous-régionaux et régionaux de lutte contre la pandémie de la COVID-19 ». Par ailleurs, ils ont lancé un appel afin que les Nations Unies sollicitent « l'appui continu et renforcé des institutions financières internationales pour apporter un soutien urgent aux Etats membres dans leurs efforts de lutte contre la pandémie de COVID-19 qui a touché tous les pays d'Afrique centrale » ■

- Le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, s'est entretenu le **29 avril 2020** avec tout le personnel de l'UNOCA au cours d'une réunion virtuelle sur l'environnement de travail depuis la survenance de la COVID-19. Les uns et les autres se sont exprimés sur les défis qu'ils rencontrent ainsi que sur les opportunités de développement de carrière et l'importance de trouver un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En clôturant la rencontre, le Représentant spécial a réaffirmé son appréciation aux collègues pour leur engagement dans la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA dans des conditions inédites en raison de la crise sanitaire mondiale. Il a aussi réitéré son appel au respect scrupuleux des gestes barrières et autres mesures préventives telles que la distanciation physique et le port de masque.
- A l'invitation de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies, le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, et le Secrétaire Général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-Mi, ont participé, le **9 juin 2020**, à une réunion virtuelle sur l'impact de la COVID-19 sur la consolidation de la paix en Afrique centrale. Dans son intervention, le Secrétaire Général de la CEEAC a noté que la crise sanitaire risquait d'avoir un impact dans les domaines politiques et sécuritaires dans la sous-région. Le Représentant spécial a soutenu ce point de vue et suggéré que le partenariat entre

la CEEAC et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies soit renforcé par la signature d'un Protocole d'entente entre les deux entités.

- A l'occasion de la Journée internationale de la paix célébrée le **21 septembre 2020**, l'UNOCA, l'UNESCO et la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont co-organisé une rencontre virtuelle sur le thème « Pandémie de la COVID-19 : opportunité pour une résolution durable des conflits armés en Afrique centrale ou conjoncture favorisant leur aggravation ? ». Les échanges, qui ont réuni plus de 70 participants à travers les onze pays de l'Afrique centrale, ont permis d'aborder des questions cruciales liées notamment à l'importance de la coopération transfrontalière dans la stabilité des Etats ainsi qu'au rôle de la diplomatie dans la promotion de la paix et à l'engagement de la société civile pour la paix.
- Le Chef de l'UNOCA a pris part au Forum des Ministres chargés du Développement social des pays d'Afrique centrale organisé virtuellement le **30 septembre 2020** par l'UNESCO et le gouvernement gabonais, en partenariat avec la CEEAC. Les débats ont porté sur le thème : « le défi de la pauvreté en Afrique centrale : quel impact de la pandémie de la COVID-19 et quelles stratégies ? ». Dans son propos, M. François Louncény Fall a souligné qu'on ne saurait dissocier la paix, la stabilité et la prévention

des conflits des enjeux du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. En prélude à ce Forum, le Gabon et l'Angola avaient co-présidé, le **22 juillet 2020**, une réunion virtuelle des représentants des Nations Unies ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers des pays de la sous-région sur l'impact de la COVID-19 sur la lutte contre la pauvreté (dans la perspective des Agendas 2030 de l'ONU sur les ODD et 2063 de l'Union africaine). M. Anatole Ayissi, Chef de cabinet de l'UNOCA, y avait représenté le Bureau.

- Le **23 octobre 2020**, le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, s'est longuement entretenu (séparément) avec l'Archevêque de Libreville, Mgr Jean Patrick Iba-Ba, et le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, M. Lambert Noël Matha. Leurs discussions ont porté sur la réouverture des lieux de culte, fermés par les autorités en mars 2020 afin de freiner la propagation de la COVID-19 dans le pays. Le gouvernement avait indiqué que cela se ferait le 30 octobre 2020 alors qu'une partie de la communauté religieuse annonçait la date du 25 octobre 2020. La première option a été maintenue. Les interlocuteurs de M. Fall l'ont remercié pour sa démarche et lui ont fourni toutes les informations utiles sur les efforts menés de part et d'autre afin de maintenir le dialogue et d'assurer la réouverture des lieux de culte dans des conditions sanitaires et sécuritaires acceptables par tous.

**ALERTE CORONAVIRUS
PROTÉGEONS-NOUS ET
PROTÉGEONS LES AUTRES
POUR SAUVER DES VIES**



MANDAT DE L'UNOCA : PRINCIPALES MISSIONS DU BUREAU REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE



Dans une déclaration publiée à l'issue de sa 8328^e session tenue le 10 août 2018, le Conseil de sécurité met en relief les principales priorités de l'UNOCA, en insistant, entre autres, sur les objectifs suivants :

- Conduire des missions de bons offices au nom du Secrétaire général de l'ONU ;
- Aider les pays de la sous-région dans les domaines de la consolidation de la paix et de l'apaisement des tensions découlant des différentes élections tenues entre 2015 et 2018 et ceux en proie à une crise des institutions liée à des élections ;
- Collaborer avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et ses États membres afin de jeter les bases de la prévention structurelle des violences liées aux élections ;
- Renforcer les capacités [...] de la CEEAC en ce qui concerne la prévention des conflits ; les dispositifs d'alerte rapide ; les femmes,

la paix et la sécurité ; la médiation et d'autres domaines, notamment en continuant de mener des évaluations et des visites conjointes avec cette organisation sous-régionale ;

- Collaborer étroitement avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour soutenir la lutte contre Boko Haram et trouver des solutions aux problèmes transrégionaux tels que la sûreté maritime dans le golfe de Guinée, les conflits entre les cultivateurs et les éleveurs nomades.

De plus, le Conseil de sécurité invite l'UNOCA à poursuivre et à renforcer la coopération avec les autres entités onusiennes présentes dans la région. Objectif : veiller à ce que leurs activités respectives suivent une approche cohérente et rationnelle en vue de rendre plus fortes les organisations régionales et sous-régionales, y

compris en matière de lutte contre les menaces transfrontalières.

Par ailleurs, l'UNOCA doit « tenir pleinement compte de la problématique femmes-hommes dans toutes ses activités et à continuer de soutenir la CEEAC afin qu'elle puisse adopter et suivre le plan d'action régional pour l'application de la résolution 1325 (2000) ». Celle-ci porte sur les femmes, la paix et la sécurité.

Une autre déclaration du Conseil de sécurité publiée le 12 septembre 2019 après sa 8618^{ème} séance demande à l'UNOCA, entre autres, de « prendre en compte les changements climatiques et écologiques, ainsi que les catastrophes naturelles, parmi les facteurs qui nuisent à la stabilité dans la région de l'Afrique centrale, notamment en raison de la sécheresse, de la désertification, de la dégradation des sols et de l'insécurité alimentaire qu'ils provoquent [...] ».

Plus de quarante fonctionnaires issus de 21 pays

L'UNOCA compte plus de quarante fonctionnaires nationaux et internationaux répartis dans des secteurs spécifiques. Le Représentant spécial est assisté dans sa tâche par le Chef de Cabinet ainsi que de plusieurs spécialistes, y compris deux Conseillers militaires, une Conseillère principale de police et un responsable de la sécurité. La Section politique, l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique et le Service d'appui à la mission jouent également un rôle important dans la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA. La dernière composante citée s'occupe essentiellement de l'administration générale et de toutes les questions opérationnelles. En 2020, l'ensemble du personnel formait un groupe constitué de 21 nationalités (voir carte ci-dessous).



LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU SERVICE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE



